

Le 23 février 2024



EN BREF

European Rivers Network - SOS Loire Vivante est une ONG engagée dans la préservation et la gestion durable des fleuves, des rivières et de la ressource en eau en France et en Europe.

Afin de maintenir un réseau de fleuves et de rivières « vivants » à l'échelle européenne, elle coordonne et organise toutes sortes d'actions (information, sensibilisation, communication, mobilisation) en faveur de leur protection et de celles des écosystèmes associés.

L'association bénéficie de plusieurs agréments nationaux, notamment l'Agrément national pour la Protection de l'Environnement, l'Agrément Entreprise Solidaire, et l'Agrément Jeunesse et Education Populaire. Elle dispose également d'une habilitation du Ministère de l'Ecologie pour prendre part au débat national sur l'environnement.

Contact : European River Network – SOS Loire Vivante

**Adresse : 8 rue crozatier –
43000 le Puy en Velay**

Tél : +33 4 71 05 57 88

**Site Internet : www.ern.org
www.sosloirevivante.org**

Construire un tel barrage sur un fleuve en France, nous ne l'avons pas vu depuis des décennies. Mais les impacts des grands barrages construits il y a 40-60 ans sur la vie et le fonctionnement de nos cours d'eau et les écosystèmes associés sont aujourd'hui connus largement documentés et nous conduisent d'ailleurs à dépenser depuis des décennies des milliards d'euros pour atténuer et réduire certains de ces impacts.

Alors que nous devons redonner de la place à la nature et s'allier avec elle pour affronter les effets du changement climatique, recréer du lien entre l'Homme et le Fleuve, il est prévu de ressortir un projet de barrage, sans véritable innovation, symbole de la domination de l'Homme sur la Nature, déjà abandonnés dans les années 1990 !

Dans un contexte de trop lente reconquête de la qualité de nos cours d'eau et de changement climatique, aux conséquences sur les milieux naturels et la ressource en eaux déjà bien visible (perte de biodiversité, réchauffement des eaux, conflit d'usage sur la disponibilité de la ressource), il faut prioriser les usages et s'attacher aux vrais défis à relever pour les décennies à venir.

Même si l'enjeu de décarbonation du pays est fort, ce projet situé sur l'un des derniers tronçons encore sauvages du Rhône est une fuite en avant et n'est, ni cohérent avec la Stratégie Nationale biodiversité 2030, ni cohérent avec les autres obligations de résultats sur laquelle la France s'est engagée depuis 2000 (Directive cadre sur l'Eau et objectif de non-dégradation des masses d'eau). Au-delà de produire plus d'électricité décarbonée, il apparaît aujourd'hui et pour 2033 primordial de préserver la qualité de l'eau et celles des milieux aquatiques.

De plus, la production annoncée est faible au regard des impacts à court et long terme et des alternatives pourraient remplacer cette production. Ce barrage au fil de l'eau ne permettra pas de sécuriser l'approvisionnement car il sera tributaire du débit naturel du Rhône en 2033 et ne permettra donc pas d'augmenter la production durant les heures de pointes.

Le Rhône, déjà lourdement impacté par les aménagements, un patrimoine commun à préserver

European Rivers Network – Sos Loire Vivante, ne se positionne pas sur un « non » catégorique à toute hydroélectricité, mais dans ce cas nous pensons que des alternatives à l'échelle nationale pourrait être mise en place compte tenu des forts impacts que subirait le fleuve sur un de ses derniers tronçons encore sauvage.

Impacts sur la dynamique fluviale, la qualité de l'eau et la biodiversité

La dynamique d'un fleuve, son bon fonctionnement écologique et hydromorphologique tiennent notamment du fait du bon équilibre entre transport des sédiments et de l'eau du fleuve. La construction du barrage perturberait le transport des sédiments et des écoulements générant des modifications profondes du système et un impact sur la qualité de l'eau, la biodiversité et la disponibilité de la ressource.

En aval du barrage il y a un risque d'enfoncement du lit du cours d'eau du fait du blocage des sédiments dans la retenue et au niveau des berges stabilisées sur près de 26 km ! Cet enfoncement pourrait conduire à une déconnexion des annexes hydrauliques, un risque à la confluence avec l'Ain, une baisse du niveau d'eau et donc de la nappe d'accompagnement en aval, entraînant un appauvrissement de la biodiversité et de la disponibilité de la ressource en eau.

En amont du barrage, à l'inverse la hausse du niveau d'eau et l'accumulation de sédiments fins modifieraient des conditions physico-chimiques et altéreraient la capacité d'auto-épuration du fleuve, la qualité de l'eau, dans un secteur où les pollutions agricoles et industrielles sont pourtant connues. Cela risquerait de déclasser la masse d'eau au regard de ses objectifs d'atteinte du bon état demandé par la Directive Cadre sur l'Eau, mais aussi d'altérer la qualité de l'eau potable et des écosystèmes.

Compenser les impacts d'un tel projet n'est pas réaliste. La complexité des équilibres qui se sont mis en place au fil du temps, ne pourra jamais être réparée à un niveau équivalent.

Des alternatives à considérer et réalistes

Le projet annonce couvrir la consommation électrique d'environ 60 000 habitants hors chauffage. Le chauffage électrique représentant environ 60 à 70% de la facture énergétique, le nombre de personnes bénéficiant de cette électricité sera alors bien plus faible pour un coût environnemental et écologique fort.

D'autres part les coûts élevés du projet surement soumis à une augmentation d'ici 2033, la baisse des débits du fleuve, les délais de réalisation, la production d'une électricité « fatale » ne garantissent pas vraiment un projet innovant et répondant aux objectifs et aux enjeux affichés.

Des alternatives qui visent notamment, l'amélioration du parc hydroélectrique actuel, le développement de nouvelles technologies, le déploiement d'autres énergies renouvelables, et la sobriété énergétique seraient plus efficace, sans regret et avec de moindres impacts environnementaux.

Quelles alternatives ?

Tout d'abord des efforts de réduction de la consommation énergétique générale du pays sont à entreprendre. Le potentiel d'économie d'énergie est énorme et n'est aujourd'hui pas encore suffisamment exploité ! Un plan national garantissant confort énergétique et sobriété doit être entrepris.

Concernant l'hydroélectricité, le potentiel français étant largement exploité, et afin d'éviter toute zones à enjeu écologique, le développement de l'hydroélectricité doit tout d'abord s'appuyer sur l'amélioration et la modernisation du parc existant en augmentant sa performance énergétique et écologique. La modernisation des turbines et de toute la partie électromécanique des installations permettraient des gains importants de production, allant jusqu'à 30% pour certains équipements. Sur l'ensemble de la production hydroélectrique, l'augmentation potentielle pourrait atteindre 4%. Il pourrait aussi s'agir de reconfigurer entièrement des dispositifs de production d'hydroélectricité (chaînes d'ouvrages, STEP). Hors des zones à enjeux il serait possible de développer de nouvelles technologies sur des infrastructures déjà existantes et ayant un usage d'intérêt collectif (écluses, des barrages de navigation, etc.) à condition que la continuité écologique soit garantie. Enfin de nouveaux potentiels hydroélectriques alternatifs seraient à étudier : eau potable, eaux usées, hydrolienne et autres. Cela doit se réaliser de manière planifiée et à l'échelle large échelle.

D'autres systèmes de production d'énergie renouvelable pourraient être développées, notamment sur toitures. A titre d'exemplarité, un signal fort pourrait être donné par les concessionnaires et la CNR, en équipant par exemple les toitures de certaines centrales hydroélectriques de panneaux solaires.

Plus d'info : [L'hydroélectricité est-elle verte ? – European Rivers Network \(ern.org\)](http://L'hydroélectricité est-elle verte ? – European Rivers Network (ern.org))

CONCLUSION

Rhônenergia est un projet en contradiction avec les engagements nationaux visant à réduire l'artificialisation et à préserver la biodiversité. Ce projet d'un autre temps est un gaspillage d'argent public alors que ce projet aura un faible apport énergétique au vu de ses impacts sur une biodiversité déjà fragile. Il existe des alternatives, mobilisable rapidement, sans regret et sans impact environnemental significatif. Elles doivent être identifiées à l'échelle régionale et nationale.